

Programme de Session parlementaire

Domaine «Formation-Recherche-Innovation»

Aperçu prospectif par sujet

Session d'automne 2017, du 11 au 29 septembre
 Etat des lieux : 01.09.2017

Conseil des Etats CE, Conseil national CN, Commission des finances CDF

Ip. Interpellation

Iv. pa. Initiative parlementaire

Mo. Motion

OCF Objet du Conseil fédéral

Po. Postulat

* Lien avec les activités du CSSI en seconde partie du document

a) Science, Recherche, Innovation, Conditions-cadre

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
19.09./CE	16.3634	Mo.	CDF-CN	Pas de relâchement du frein à l'endettement
19.09./CE	17.3015	Mo.	CDF-CN	Modification de l'article 18 alinéa 2 de la Loi sur les finances
19.09./CE	17.3259	Mo.	CDF-CN	Réduire les dépenses liées
20.09./CN	17.030 *	OCF		Sortons de l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration. Initiative populaire
29.09./CN	14.434	Iv. pa.	F. Derder	Protéger l'identité numérique des citoyens

b) Hautes écoles, Universités

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
21.09./CE	17.031	OCF		Encouragement de la mobilité internationale en matière formation durant les années 2018-2020
27.09./CE	17.3509 *	Ip.	A. Fetz	Mettre un terme à l'opacité des coûts de la formation universitaire des médecins

c) Formation professionnelle, Formation continue, Personnel qualifié

Date	Référence	Type	Auteur	Sujet et lien vers l'objet
21.09./CE	15.3157	Mo.	M. Aebischer	Classification des diplômes de la formation professionnelle dans le cadre national des certifications. Droit de recours
27.09./CE	17.3506	Po.	C. Hêche	Créer une "force opérationnelle" afin de soutenir, conseiller et promouvoir le système de formation professionnelle à l'étranger

Lien avec les activités du CSSI

a) 17.030 : Sortons de l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration. Initiative populaire

Dans le cadre de la consultation en juin 2015, le CSSI a pris position sur la «[Teilrevision des Bundesgesetzes über die Ausländerinnen und Ausländer](#): Umsetzung von Art. 121a BV», où il s'est référé à l'une de ses publications de 2009 et a notamment dit :

„Der Austausch von Ideen und wissenschaftlichen Methoden und damit untrennbar verbunden die Mobilität von Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern lassen sich nicht auf Europa beschränken. Die globale Dimension von Bildung und Forschung muss bei einer Umsetzung des neuen Art. 121a BV mitbedacht werden.“

b) 17.3509 : Mettre un terme à l'opacité des coûts de la formation universitaire des médecins

En 2006, le CSSI a publié «[Für eine zukunftsorientierte Hochschulmedizin](#)», où il s'est exprimé de la manière suivante :

“ Eine Trennung der Budgets für Lehre und Forschung von den Spitalbudgets ist notwendig. Die medizinischen Fakultäten sollen über ihr Budget für Lehre und Forschung in eigener Verantwortung verfügen können. Nur damit kann verhindert werden, dass sich die Zeit zum Lehren und Forschen unter dem Druck der Dienstleistung für die Patientenbetreuung ständig vermindert und dass vorwiegend spitalorientierte Themen in Lehre und Forschung berücksichtigt werden.“ (p. 11).